CONDITIONS DE SERVICE – ESPACE CHIEN INC.

Nom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Ville et code postal : _____

Téléphone domicile : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Autorisé(e) au dossier : _____ Téléphone : _____

Autorisé(e) au dossier : _____ Téléphone : _____

Contact en cas d'urgence : _____ Téléphone : _____

Nom du / des chien(s) et race(s) : _____

Article 1 : Impératifs biologiques

Espace Chien Inc. s'engage à satisfaire aux besoins essentiels d'ordre physique et physiologique de votre animal pendant son séjour.

A) Alimentation

Le client devra s'assurer que la nourriture fournie est en quantité suffisante pour le séjour, sinon le client s'engage à débourser les frais d'achat du sac qu'Espace Chien Inc. fournira à l'animal. Si le chien a des allergies, le client s'engage à en aviser Espace Chien Inc. et à fournir des gâteries non-allergène.

B) Soins spécifiques

Le client s'engage à aviser Espace Chien Inc. des éventuels problèmes de santé ou traitements vétérinaires propres à son animal. Si des médicaments doivent être administrés au chien durant le séjour, le client doit fournir la prescription du vétérinaire ainsi que des outils adaptés pour administrer le médicament (gâterie, nourriture, seringue, etc.). Le client est responsable du traitement parasitaire de son animal et garantit que son chien est absent de puces ou de parasites. Dans le cas où le personnel d'Espace Chien Inc. détecterait des puces/parasites sur l'animal, le client s'engage à débourser des frais minimaux de 100$ pour le traitement et la désinfection des lieux et animaux présents.

C) Maladies et accidents

Un chien souffrant de diarrhée, de vomissement, de fièvre, de toux, d'une maladie de peau ou d'un quelconque problème de santé possiblement contagieux se verra refuser l'entrée chez Espace Chien Inc. Le chien déjà sur les lieux qui démontre des signes de la toux (éternuements, écoulements nasaux, toux) ou tout autre symptôme de maladie sera isolé et il aura la possibilité de faire des sorties et périodes de jeu individuelles avec un éducateur. Il pourrait être également hébergé chez le vétérinaire pour éviter la contagion chez Espace Chien Inc. (frais de déplacement et du vétérinaire à la charge du client) selon le cas.

La pension se réserve le droit de refuser ou de mettre fin au séjour d'un chien lorsque son état de santé est jugé incompatible avec un environnement de pension.

Durant le séjour, le client autorise Espace Chien Inc. à accéder au dossier médical de son animal ainsi que de consulter un vétérinaire au besoin.

En cas de maladie ou blessure survenant durant le séjour, le client autorise Espace Chien Inc. à procéder aux soins ou procédures estimées nécessaires par le vétérinaire consulté. Les frais découlant de ces soins ou procédures devront être remboursés par le propriétaire sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire ainsi que des frais de transport et d'accompagnement chez le vétérinaire de 50,00$/heure.

En cas de maladie et/ou accident lors de son séjour, si mon chien consulte un vétérinaire :

☐ Effectuer seulement les examens ou interventions de base jugées nécessaires à la survie et au soulagement de la douleur par le vétérinaire pour un maximum de _____$ taxes incluses (minimum recommandé de 800$).

OU

☐ Effectuer toutes les interventions/examens supplémentaires (examens approfondis, interventions chirurgicales, traitements spécifiques, etc.) recommandés par le vétérinaire pour un maximum de _____$ taxes incluses (minimum recommandé de 1500$).

Si le chien est en situation critique, souffre gravement et que le vétérinaire recommande une euthanasie immédiate pour éviter des souffrances inutiles, et que le client est injoignable malgré des tentatives raisonnables, le client autorise la pension à consentir à l'euthanasie sur recommandation du vétérinaire.

D) Vaccins / Toux de chenil

Le client s'engage à fournir à Espace Chien Inc. le carnet de santé complet du chien lors de chaque séjour. Le chien en garderie ou en pension doit avoir ses vaccins à jour (ou preuve de titrage équivalente), et respecter la période d'attente de 5 jours suite à l'administration des vaccins de rage et Bordetella, et de 10 jours pour le vaccin de base, le tout si les vaccins précédents n'étaient plus effectifs. Si le chien ne peut recevoir un ou plusieurs vaccins pour une raison médicale, une justification du vétérinaire traitant doit être fournie et approuvée par Espace Chien Inc. avant l'admission de l'animal. Veuillez noter qu'il est possible que votre chien développe ou contracte la toux même s'il est vacciné. Espace Chien Inc. n'est pas responsable du suivi médical ni des conséquences de la toux ou de toute autre maladie contagieuse ou non, chez les pensionnaires.

Article 2 : Comportement

A) Contact avec autres chiens

La santé et la sécurité de votre animal sont de la première importance pour Espace Chien Inc. S'assurer que votre chien est en sécurité est notre première responsabilité et nous la prenons très au sérieux. Pour assurer la sécurité des chiens sous notre garde, nous employons uniquement des éducateurs canins diplômés. Néanmoins, le chien étant un animal imprévisible, il existe toujours un risque de blessure, maladie ou décès lorsque plusieurs chiens se trouvent dans le même environnement.

Comprenant les risques encourus, j'autorise Espace Chien Inc. à mettre mon chien en contact avec d'autres chiens et je ne tiendrai pas Espace Chien Inc. responsable de toutes blessures, maladies ou décès de mon animal. ☐ Oui, je désire que mon chien joue en groupe.

Comprenant les risques encourus, je refuse que mon chien soit en contact avec d'autres chiens. Je comprends que l'absence de contact avec d'autres chiens réduit en partie, mais non en totalité les risques de maladie, blessure ou décès de mon animal, je ne tiendrai pas Espace Chien Inc. responsable de toutes blessures, maladies ou décès de mon animal. ☐ Non, je préfère que mon chien ne joue pas en groupe.

B) Agressivité ou comportement inadéquat

Même si le client détermine que son chien est apte à jouer en groupe, Espace Chien Inc. se réserve le droit de prendre le temps d'évaluer le chien avant l'introduction à un autre chien. Espace Chien Inc. se réserve également le droit d'exclure l'animal du groupe de jeu à tout moment si l'animal démontre des comportements agressifs ou inadéquats lors de ses interactions avec les autres chiens ou envers les humains. Son temps de liberté sera réduit et il aura la possibilité de faire des sorties et périodes de jeu individuelles.

Espace Chien Inc. doit être avisé de tout comportement agressif (envers les humains et autres chiens) connu chez le chien et se réserve le droit de ne pas accepter un chien agressif. Si pendant son séjour le chien démontre des comportements agressifs envers les humains, par mesure de sécurité le personnel d'Espace Chien Inc. ne manipulera pas le chien. Il sera en enclos et sera récupéré de son enclos par son propriétaire au retour. Des frais de 25,00$/ nuit seront ajoutés aux frais de pension pour lui accorder un 2e enclos (pour fins d'entretien). Pour la sécurité de notre personnel et des autres chiens présents, nous vous demandons de nous aviser si votre chien a déjà démontré dans le passé des comportements agressifs ou peureux envers d'autres chiens ou des étrangers.

Notes sur le comportement passé de l'animal selon le propriétaire (réservé au personnel) :

C) Stérilisation

Un chien non stérilisé, mâle ou femelle, peut voir son temps de jeu en groupe réduit si des enjeux dus à la fertilité de l'animal (chaleurs, risque de reproduction, comportement inadéquat, etc.) sont présents. Aussi, si l'animal n'est pas propre ou fait du marquage urinaire, son temps de liberté, intérieur et/ou extérieur selon le cas, pourrait être réduit.

Article 3 : Responsabilité

Le client est responsable des faits et gestes de son animal, des dommages matériels et corporels, humains et/ou canins qu'il pourrait causer. Le client libère donc Espace Chien Inc. de toute responsabilité due à la conduite et/ou aux actions de l'animal. Veuillez noter qu'Espace Chien Inc. pourrait vous demander une pièce d'identité à tout moment lors de la récupération de l'animal à la fin du séjour.

Article 4 : Retard

Si l'animal ne peut être repris à la fin de la journée, le client s'engage à en aviser Espace Chien Inc. le plus rapidement possible. Après la fermeture d'Espace Chien Inc. le chien non récupéré sera automatiquement placé en pension pour la nuit et il sera possible de le récupérer le lendemain.

Si le chien n'est pas récupéré 10 jours après la date prévue du départ et que le client n'a pas signifié son intention de re-prendre son chien, le chien devient possession d'Espace Chien Inc. Le chien sera placé en adoption et tous les suppléments (séjour, nourriture, soins et procédures vétérinaires, adoption dans un refuge éthique…) seront ajoutés à la facture du client.

Article 5 : Communication

Pour des raisons juridiques, le client comprend et accepte que toute communication officielle (facturation, changements de dates de séjour, d'utilisation de nos services, etc.) se fera par courriel. Le client comprend et accepte que l'adresse courriel mentionnée sur la page de couverture de ce présent contrat sera l'adresse de communication par défaut.

Communications promotionnelles

☐ Oui, j'accepte de recevoir par courriel des nouvelles, promotions, offres et informations concernant les services d'Espace Chien Inc.

☐ Non, je ne souhaite pas recevoir de communications promotionnelles.

Article 6 : Photo/ Vidéo

Le propriétaire de l'animal accepte qu'Espace Chien Inc. prenne des photos et/ou vidéos de l'animal et accepte que ces photos et/ou vidéos soient utilisées pour des fins publicitaires ou de formation.

Article 7 : Bain et hygiène

Le client est conscient que son chien pourrait se salir durant son séjour chez Espace Chien Inc. Si son chien se souille particulièrement (ex., se roule dans ses excréments, malpropre en enclos, etc.), un bain sera donné à l'animal aux frais du propriétaire.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS ET ACCEPTE TOUTES LES MODALITÉS ET TOUS LES RÉGLEMENTS.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À _____ LE _____ 202____

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature du client : _____

Signature du personnel d'Espace Chien Inc. : _____

Entente entre Espace Chien Inc. et le propriétaire de l'animal pour le consentement d'accès au dossier médical de l'animal

Je _____ autorise le/la Docteur(e)
nom du propriétaire de l'animal

de _____
nom de l'établissement vétérinaire

à fournir l'information contenue dans le dossier médical de mon animal au gardien « Espace Chien Inc. » seulement durant les périodes où l'animal est sous sa responsabilité, sur la présentation d'une preuve.

Bien que cette entente doit demeurer en tout temps réversible, je reconnais qu'il relève de ma responsabilité d'aviser le gardien de cet état de fait et non au médecin vétérinaire au moment où l'animal lui est présenté par le gardien pour des soins.

Je reconnais que le gardien ainsi mandaté détient tous les droits en ce qui concerne les décisions à prendre concernant les soins à apporter à mon animal durant cette période, dans l'intérêt de sa santé et de son bien-être et dans le respect des termes de l'entente de service intervenue entre moi et le gardien désigné, au préalable.

Je reconnais par ailleurs que le médecin vétérinaire traitant en vertu de la présente, n'est pas responsable de valider le respect des limites de cette entente auprès des parties avant de débuter les soins, notamment, en ce qui concerne les périodes de garde, le niveau de soins vétérinaires autorisé et le budget que je suis prêt à consentir pour ces soins.

Je reconnais également que j'ai la responsabilité d'aviser le médecin vétérinaire traitant de mon animal dès qu'il y a résiliation de l'entente que j'ai signée avec le gardien.

Signature du propriétaire de l'animal : _____

Signature du personnel d'Espace Chien Inc. : _____

Date : _____